

Cosy n°2025_DEL003

**Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire**
Délibération du Comité syndical
Séance du 4 février 2025

Participations relatives aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public, de maintenance et exploitation de l'éclairage public et infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

L'an deux mille vingt cinq, le quatre février à 09 heures 30, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le 29 janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans les locaux du syndicat, 9 route de la Confluence à Écouflant, sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 46 membres en exercice, 24 membres étaient présents, 4 pouvoirs ont été donnés :

Etaient présents

Louis-Luc BELLARD (Angers Loire Métropole - Sainte-Gemmes-sur-Loire), Robert BIAGI (Angers Loire Métropole - Soulaines-sur-Aubance), Daniel BOURGEOIS (Angers Loire Métropole - Cantenay-Epinard), Denis CHIMIER (Angers Loire Métropole - Écouflant), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray), Christine DECAENS (Cholet Agglomération - Lys Haut Layon), David GEORGET (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges Communauté - Chemillé-en-Anjou), Dominique HERVÉ (Cholet Agglomération), Jacky MIGNOT (Angers-Loire Métropole - Briollay), Monique LEROY (Angers Loire Métropole), René-François JOUBERT (Angers-Loire Métropole - Saint-Clément-de-la-Place), Jean-Michel MARY (Mauges Communauté), Yves MARY (Anjou Bleu Communauté - Ombrée d'Anjou), Gérard MOISAN (Angers Loire Métropole), Alain MORINIERE (Cholet Agglomération - Le May-sur-Evre), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Christophe POT (Baugeois Vallées), Joëlle POUDRÉ (Cholet Agglomération - Bégrolles-en-Mauges), Franck PREDONZAN (Angers-Loire Métropole - Soulaire et Bourg), Denis RAIMBAULT (Mauges Communauté), Bruno ROCHARD (Mauges Communauté - Mauges-sur-Loire), Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance), Thierry TASTARD (Angers Loire Métropole)

Etaient absents

David BERNAUDEAU (Saumur Val de Loire - Doué-en-Anjou), Pierre BROSELLIER (Loire-Layon-Aubance), Franck COQUEREAU (Angers Loire Métropole - Mûrs-Erigné), Adrien DENIS (Baugeois Vallée - Noyant Villages), Robert DESOEUVRE (Angers Loire Métropole - Les Ponts-de-Cé), Guy DUPERRAY (Angers Loire Métropole - Sarrigné), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole - Savennières), Éric GODIN (Angers Loire Métropole - Rives-du-Loir-en-Anjou), Virginie GUICHARD (Vallées du Haut Anjou), Annick JANNETEAU (Cholet Agglomération), Dominique LARDEUX (Anjou Bleu Communauté), Éric MOUSSERION (Saumur Val de Loire), Frédéric PAVAGEAU (Cholet Agglomération), Dominique PONTOIRE (Saumur Val de Loire - Bellevigne-les-Châteaux), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire), Éric TOURON (Saumur Val de Loire - Distré), Teddy TRAMIER (Mauges Communauté), Didier YOU (Angers Loire Métropole)

Ont donné pouvoir

Jacques BIGEARD (Mauges Communauté - Montrevault-sur-Evre) donne pouvoir à Denis RAIMBAULT (Mauges Communauté), Priscille GUILLET (Loire Layon Aubance) donne pouvoir à Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance), Paul NERRIERE (Mauges Communauté - Sèvremoine) donne pouvoir à Yves MARY (Anjou Bleu Communauté - Ombrée d'Anjou), Delphine STROESSER (Anjou Loir et Sarthe - Étriché) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray)

DÉLIBÉRATION

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1111-9 et suivants, L. 5212-26, L. 5711-1 et suivants ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu le règlement financier du Siéml, modifié en dernier lieu par la délibération du Comité syndical du Siéml n°77/2024 du 17 décembre 2024 ;

Vu le budget primitif 2024 du budget principal du Siéml, approuvé par délibération du comité syndical n°15/2024 du 26 mars 2024, modifié par la décision modificative n° 1 approuvée par la délibération du Comité syndical n° 41/2024 du 2 juillet 2024 et par la décision modificative n° 2, approuvée par la délibération du Comité syndical n° 69/2024 du 15 octobre 2024 ;

Vu le budget primitif 2024 du budget annexe IRVE du Siéml, approuvé par délibération du comité syndical n°15/2024 du 26 mars 2024, modifié par la décision modificative n° 1 approuvée par la délibération du Comité syndical n° 41/2024 du 2 juillet 2024 et par la décision modificative n° 2 approuvée par la délibération du Comité syndical n° 79/2024 du 17 décembre 2024 ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 2025-002 du 4 février 2025, relative au débat d'orientation budgétaire du Siéml pour l'année 2025 ;

Considérant qu'il convient de procéder aux ajustements intervenus dans les différents programmes relatifs aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public et à la maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public ainsi qu'aux travaux d'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en raison d'opérations nouvelles, modifiées ou reportées ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver**, sous réserve de l'inscription des sommes correspondantes au budget principal du Siéml et au budget annexe IRVE pour 2025, les opérations mentionnées ci-après et de solliciter ou verser les participations auprès des communes et EPCI concernées, dont la liste et le détail figurent en annexes :
 - o travaux sur le réseau de distribution d'électricité :
 - les projets nouveaux et modifiés d'effacement des réseaux (basse tension électrique et d'éclairage public) (annexe 1) ;
 - o travaux sur le réseau d'éclairage public :
 - les extensions et rénovations des réseaux d'éclairage public (projets nouveaux et modifiés) (annexe 2) ;
 - l'adaptation des réseaux d'éclairage public pour l'alimentation d'équipements de vidéo protection (projets nouveaux et modifiés) (annexe 3) ;
 - les participations forfaitaires d'intervention pour 2025 pour la réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public pour les communes percevant directement la TICFE-C (annexe 4) ;
 - o maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public :

- travaux ponctuels sur le réseau d'éclairage public (annexe 5) ;
- travaux liés aux vols de câbles (annexe 6) ;
- dépannages des réseaux d'éclairage public du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 et du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 (annexe 7) ;
- la participation forfaitaire particulière à verser par le Siéml à Angers Loire Métropole au titre de la maintenance préventive et de l'exploitation 2025 sur les communes pour lesquelles le Siéml perçoit la TICFE-C (annexe 8) ;
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques :
 - Installations (projets nouveaux et modifiés) (annexe 9).

Précise que :

- les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites au budget principal 2025, chapitres 23 « travaux en cours » et 13 « subventions d'équipement ».

- les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe IRVE 2025, chapitres 23 « travaux en cours » et 13 « subventions d'équipement ».

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	46
Nombre de présents :	24
Nombre de votants :	28
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	28

Annexe 1

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Effacement de réseaux

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
ANGERS		007.22.05	Effacement rue de la maître école	420 500.00 €	360 000.00 €
ANGERS		007.23.05	Effacement rue de PRUNIER	27 730.00 €	25 000.00 €
ARTANNES S/ THOUET		011.24.01	Effacement rues des Ladres et du Thouet au hameau de La Motte	191 100.00 €	76 440.00 €
BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	050.19.08	Route de SAINT MELAINE (D127)	74 800.00 €	29 920.00 €
DURTAL		127.23.05	Route de la Chapelle d'Aligné	145 530.00 €	29 110.00 €
GENNES VAL DE LOIRE	ROSIERS SUR LOIRE	261.23.14	Rue de Saumur - RD 952	100 050.00 €	20 010.00 €
SEVREMOINE	TILLIERES	301.23.14	Effacement - Rue du Pont Neuf	369 240.00 €	73 850.00 €
St CLEMENT DES LEVEES		272.25.01	rue des Mariniers	227 360.00 €	45 480.00 €

Annexe 2

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Eclairage Public

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
Extension des Réseaux d'Eclairage Public Hors Lotissement d'Habitation et d'activité					
BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	050.19.08	Route de SAINT MELAINE (D127)	37 900.00 €	28 360.00 €
DURTAL		127.23.05	Route de la Chapelle d'Aligné	60 120.00 €	45 090.00 €
MAUGES SUR LOIRE	St FLORENT LE VIEIL	244.22.10	Route du Marillais - Route de Beaupréau et place de la Fèvre	115 160.00 €	86 370.00 €
MAUGES SUR LOIRE	St FLORENT LE VIEIL	244.23.20	Modification d'éclairage rue David d'Angers	5 030.00 €	3 770.00 €
MONTREVAULT SUR EVRE	St PIERRE MONTLIMART	218.21.18	RENOVATION PROJECTEURS - Stade de l'Ecusson	89 240.00 €	66 930.00 €
OREE D'ANJOU	LIRE	069.24.09	Remplacement des projecteurs sur le terrain de Football Stabilisé	19 000.00 €	14 250.00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public					
MONTREVAULT SUR EVRE		218.24.04	RENOVATION EP 2024 - Le Fuilet - St Pierre	36 990.00 €	24 040.00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public Liés à un Renforcement					
MIRE		205.22.02	Renforcement P34 MAIRIE	27 560.00 €	13 780.00 €
MONTREVAULT SUR EVRE	FUILET	218.22.07	Renforcement P25 RTE ST REMY - rue des Mauges	9 450.00 €	4 730.00 €

Annexe 3

Participations PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Travaux d'adaptation des réseaux d'éclairage public pour l'alimentation d'équipements de vidéoprotection

OPERATION	COLLECTIVITE	NATURE DE L'OPERATION	Montant travaux HT maximum en €	Taux de participation demandé (1)	Montant de la participation maximum en €
EP371-24-231	Vezins	suite demande commune, mise à disposition d'un regime 24h/24 pour videoprotection, au N°329, rue Joseph Martineau	5 024,98 €	65%	3 266,24 €
EP371-24-230	Vezins	mise à disposition d'un regime 24h/24 pour videoprotection, au N° 352, rue des Ecoles	2 341,66 €	65%	1 522,08 €
		TOTAL	7 366,64		4 788,32

(1) Travaux sur une commune pour laquelle le Siéml perçoit la TICFE-C = participation à 65 %

Travaux sur une commune percevant directement la ITCFE-C = participation à 75%

Annexe 4

Participations forfaitaires d'intervention 2025

pour la réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public pour les communes percevant directement la TICFE-C

Versement par la collectivité à raison de 13,90€ / lanterne (Article II.2.2 - Règlement financier)

COLLECTIVITE	Montant de la participation maximum en €
ANGERS LOIRE METROPOLE	139 820,10
BAUGE-EN-ANJOU	17 305,50
MONTREUIL BELLAY	16 554,90
SEGRE EN ANJOU BLEU	24 464,00
Total général	198 144,50

Annexe 5

Participations PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Travaux ponctuels

OPERATION	COLLECTIVITE	NATURE DE L'OPERATION	Montant travaux HT maximum en €	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum en €
EP143-24-85	BAUGE_EN_ANJOU (Fougeré)	Remplacement de la lanterne 104, Rue du pont Perrin	1 320,75 €	75%	990,56 €
EP029-23-101	BLAISON_SAINTE_SULPICE (Blaison-Gohier)	Remplacement lanterne n° 114 + porte armoire C21	1 386,46 €	75%	1 039,85 €
EP029-24-129	BLAISON_SAINTE_SULPICE (Blaison-Gohier)	Dépose repose N°X-160 à la place du N°134 - Allée aux pretres/ Rue Thibaut de Blaison	1 198,34 €	75%	898,76 €
EP001-24-121	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Alleuds (les))	Pose marche forcée	490,24 €	75%	367,68 €
EP050-24-310	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Remplacement candélabre N°92-2 - Place de la République	2 900,79 €	75%	2 175,59 €
EP050-24-308	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Pose marche forcée	2 033,92 €	75%	1 525,44 €
EP050-24-305	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Déconnexion des éclairages de l'église - Place de l'église	708,92 €	75%	531,69 €
EP050-24-303	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Remplacement coffret près du N°471 - Rue Louis Moron	704,07 €	75%	528,05 €
EP050-24-295	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Remplacement ensemble N° 748 - Rue de Montayer	1 481,17 €	75%	1 110,88 €
EP078-24-104	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance)	Pose marche forcée	490,24 €	75%	367,68 €
EP091-24-82	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Chemellier)	Pose marche forcée	490,24 €	75%	367,68 €
EP091-24-80	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Chemellier)	Déconnexion des éclairages de l'église - Place de l'église	285,70 €	75%	214,28 €
EP115-24-57	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Coutures)	Pose marche forcéeuite	393,76 €	75%	295,32 €
EP115-24-55	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Coutures)	Déconnexion des éclairages de l'église - Place de l'église	164,78 €	75%	123,59 €
EP327-24-32	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Saulgé-l'Hôpital)	Pose marche forcée	490,24 €	75%	367,68 €
EP317-24-104	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	Pose marche forcée	683,20 €	75%	512,40 €
EP317-24-103	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	Dépose des 5 bornes - Impasse du lavoir	1 543,77 €	75%	1 157,83 €
EP317-24-102	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	Remplacement mât N°134 - Rue Saint Aubin	3 843,98 €	75%	2 882,99 €
EP317-24-100	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	Déconnexion des éclairages de l'église - Place de l'église	328,18 €	75%	246,14 €
EP318-24-183	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Saturnin-sur-Loire)	Remplacement lanterne N° 100 - Place de l'égliseuite	1 465,98 €	75%	1 099,49 €
EP363-24-137	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Vauchrézien)	Pose marche forcée	972,64 €	75%	729,48 €
EP363-24-135	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Vauchrézien)	Remplacement candélabre N°52 - Chemin de la Grouas	2 237,51 €	75%	1 678,13 €
EP363-24-133	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Vauchrézien)	Déconnexion des éclairages de l'église - Place de l'église	246,48 €	75%	184,86 €
EP400-24-498	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Suite incendie, remplacement de l'armoire C29, ZA du champ blanchard	5 039,13 €	75%	3 779,35 €
EP400-24-483	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Réparation du candélabre 2121, ZA les Fougerons	1 072,64 €	75%	804,48 €
EP400-24-478	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Suite demande C.A., dépose des candélabres rue des Pleurotes	2 948,56 €	75%	2 211,42 €
EP400-24-467	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Réparation du candélabre n°457, rue du Pavé de Riou	1 250,06 €	75%	937,55 €
EP400-24-466	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Remplacement de la lanterne n°441, rue du Pavé de Riou	800,86 €	75%	600,65 €
EP400-24-465	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Remplacement du mât n°384, bd Jean Moulin	1 796,77 €	75%	1 347,58 €
EP054-24-224	Candé	Dépose prise guirlande sur façade - Rue Brossays du Perray	153,44 €	75%	115,08 €
EP054-24-222	Candé	Remplacement lanterne N° 52 - Rue Brossays du perray	1 558,77 €	75%	1 169,08 €
EP054-24-218	Candé	Remplacement disjoncteur armoire H-C40 - Stade de football	300,57 €	75%	225,43 €
EP054-24-217	Candé	Remplacement lampe et appareillage N°H-889,890,892 - Stade de football	2 608,85 €	75%	1 956,64 €
EP054-24-214	Candé	Remplacement mât N°286 - Avenue des Chardonnerets	1 540,27 €	75%	1 155,20 €
EP089-24-54	Chazé-sur-Argos	Remplacement driver N°55 - Allée du Rocher	251,43 €	75%	188,57 €
EP120-24-146	Denée	Adjonction d'un départ sur l'armoire C6 - Rue de la Fidélité	403,76 €	75%	302,82 €
EP120-24-145	Denée	Remplacement lanterne N° 147 - Grande rue	935,61 €	75%	701,71 €
EP120-24-141	Denée	Pose d'une horloge H-C9 - Stade de football	542,47 €	75%	406,85 €
EP123-24-186	Distré	Remplacement de la lanterne N°392, allée des justices	1 026,89 €	75%	770,17 €
EP249-24-177	ERDRE_EN_ANJOU (La Pouéze)	Remplacement prise guirlande N°60 - Rue Principale	415,32 €	75%	311,49 €
EP249-23-160	ERDRE_EN_ANJOU (La Pouéze)	Mise en valeur du site du Chevalement, ajout de marche forcée avec Clef pour fonctionnement de l'éclairage de la fosse	867,62 €	75%	650,72 €
EP154-24-41	GENNES_VAL_DE_LOIRE (Grézillé)	Pose d'un mât autonome au Bourg Neuf, (ex : 149-24-262). DEVENU 154-24-41	2 809,75 €	75%	2 107,31 €
EP049-23-132	LES_BOIS_D'ANJOU (Briou)	remplacement de la lanterne 8, Rue des caves.	1 093,43 €	75%	820,07 €
EP065-24-130	LES_HAUTS_D'ANJOU (Champigné)	Modification horaires N°378,379 - Rue Henri Lebasque	350,25 €	75%	262,69 €
EP080-24-185	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Reprise câblage N°353,167,168,202 - Rue des fontaines	466,96 €	75%	350,22 €
EP080-24-181	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Remplacement candélabre N°304 - Quai de la Sarthe	1 404,53 €	75%	1 053,40 €

OPERATION	COLLECTIVITE	NATURE DE L'OPERATION	Montant travaux HT maximum en €	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum en €
EP080-24-178	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Remplacement ballast N°25 - Rue grande rue	341,32 €	75%	255,99 €
EP080-24-177	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Remplacement ballast N°439 - Square des Fontaines	341,32 €	75%	255,99 €
EP080-24-176	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Remplacement ballast N°539 - Rue du Faubourg Joly	341,32 €	75%	255,99 €
EP080-24-174	LES_HAUTS_D'ANJOU (Châteauneuf-sur-Sarthe)	Remplacement lanterne N°196 - Avenue Charles de Gaulle	705,51 €	75%	529,13 €
EP096-24-38	LES_HAUTS_D'ANJOU (Cherré)	Remplacement lanterne N°78 - Rue de la Bourrelerie	1 146,21 €	75%	859,66 €
EP180-24-811	Longué-Jumelles	Remplacement de l'armoire au pied du mât H-1163-3, Stade de Longué	2 680,50 €	75%	2 010,38 €
EP194-24-316	MAZE_MILON (Mazé)	Remplacement de la serrure de la borne S22 à proximité du point 502, Rue du Petit Paris	231,47 €	75%	173,60 €
EP217-24-80	Montreuil-sur-Maine	Remplacement driver N°118 - Le bois marin	235,84 €	75%	176,88 €
EP217-24-79	Montreuil-sur-Maine	Remplacement driver N°51 - Impasse des Tilleuls	235,84 €	75%	176,88 €
EP221-24-122	Mouliherme	Remplacement de l'alimentation de la lanterne 90, Rue des moulins	708,95 €	75%	531,71 €
EP247-24-188	Possonnière (la)	Dépose du candélabre n° 365	317,73 €	75%	238,30 €
EP259-24-140	Rochefort-sur-Loire	Pose marche forcée	884,60 €	75%	663,45 €
EP259-23-133	Rochefort-sur-Loire	Remplacement mât N°280 - Rue René Gasnier	1 191,37 €	75%	893,53 €
EP283-24-371	Saint-Georges-sur-Loire	Suite entretien préventif - Remplacement driver N°260 - Rue de la Villette	251,43 €	75%	188,57 €
EP283-24-365	Saint-Georges-sur-Loire	Suite entretien préventif - Remplacement driver N°380 - Rue de la Villette	247,70 €	75%	185,78 €
EP330-24-42	Sceaux-d'Anjou	Pose marche forcée	495,24 €	75%	371,43 €
EP086-24-60	TERRANJOU (Chavagnes)	Réglages des projecteurs - Stade de football	1 285,92 €	75%	964,44 €
EP191-24-161	TERRANJOU (Martigné-Briand)	Remplacement prise guirlande N°69-2 - Avenue du château	415,32 €	75%	311,49 €
EP344-24-74	Thorigné-d'Anjou	Pose d'un candélabre autonome N°X-242	4 348,83 €	75%	3 261,62 €
EP344-24-72	Thorigné-d'Anjou	Pose d'un candélabre autonome N°X-241	4 348,22 €	75%	3 261,17 €
EP108-23-83	VAL_D'ERDRE_AUXENCE (Comuaille (la))	Remplacement des appareillages N°H-128, H-129, H-130, H-161.	4 373,63 €	75%	3 280,22 €
EP183-23-139	VAL_D'ERDRE_AUXENCE (Louroux-Béconnais (le))	Remplacement lampe N°H-330 - Stade de football	990,02 €	75%	742,52 €
EP183-22-121	VAL_D'ERDRE_AUXENCE (Louroux-Béconnais (le))	Fixation et lanterne N°1 - Avenue de la Liberté	610,80 €	75%	458,10 €
EP292-24-102	VAL_DU_LAYON (St-Lambert-du-Lattay)	Remplacement appareillage et protection N°H-216 - Stade de football	1 588,70 €	75%	1 191,53 €
TOTAL			83 817,09 €		62 862,82 €

Annexe 7

Participations

DEPANNAGES DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

(annule et remplace les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Cumul par collectivité des dépannages réalisés entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024

COLLECTIVITES	Montant Travaux TTC maximum	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum
MONTREUIL-BELLAY	10 112,02	75%	7 584,02
LE MAY SUR EVRE	5 725,11	75%	4 293,83
Total	10 112,02		13 891,59

Cumul par collectivité des dépannages réalisés entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022

COLLECTIVITES	Montant Travaux TTC maximum	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum
LE MAY SUR EVRE 2021-2022	2 684,99	75%	2 013,74
Total	2 684,99		2 013,74

Annexe 8

Participation forfaitaire particulière 2025

Maintenance préventive et exploitation

Versement par le SIEML à raison de 4€/lanterne installée sur une commune pour laquelle le siéml perçoit la TICFE-C mais dont la compétence n'a pas été entièrement transférée (Article III.2.2.2 - Règlement financier)

COLLECTIVITE	Nombre de sources	Montant de la participation maximum en €
Angers Loire Métropole	21012	84 048,00 €
	21 012	84 048,00 €

Annexe 9

Participations PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
ANGERS		007.24.04	Louis Imbach	37 422,35 €	9 355,95 €
			TOTAL	37 422,35 €	9 355,95 €